

kiwin. Depuis 1923 une trentaine de sociétés coopératives de la Saskatchewan ont tenu des conférences annuelles auxquelles furent représentées les grandes entreprises coopératives, telles que: the Saskatchewan Co-operative Creameries, the Saskatchewan Grain Growers' Association, the United Grain Growers, the Saskatchewan Co-operative Elevator Co., et the Canadian Co-operative Wool Growers Association.

Déférant au vœu exprimé par cette conférence, l'université de la Saskatchewan a créé un cours de vente coopérative.

Dans Ontario, l'Union coopérative du Canada et les Fermiers-Unis se réunirent en novembre 1924, dans le but d'établir un plan de coordination des différentes activités coopératives existant dans la province. Tout comme dans les provinces de l'ouest, le problème consiste à harmoniser l'œuvre des sociétés de vente des produits agricoles et celle des sociétés de consommateurs, qui les achètent. Un comité spécial fut chargé de colliger toutes informations susceptibles d'éclairer la situation et d'étudier les moyens soit de prévenir, soit d'atténuer les faillites des sociétés.

Dans ces trois provinces on a discuté la question d'organisation d'une société de grossistes. Dans la Saskatchewan, on a formé en 1924, une commission chargée de l'achat des produits de the English Co-operative Wholesale Society et, à l'heure actuelle, the United Farmers' Co-operative Co. d'Ontario se propose de remplir le rôle de courtier pour la distribution de ces produits. Cependant, en 1925 la conférence des sociétés de la Saskatchewan nomma un comité chargé de jeter les bases d'une société coopérative grossiste.

2.—Crédit coopératif.

Les banques coopératives ou unions de crédit mutuel, ainsi qu'on les nomme fréquemment, eurent leur origine en Allemagne vers 1850. Deux systèmes se développèrent concurremment, chacun d'eux partant d'un point de vue différent et préconisé par deux hommes, Schulze-Delitzsch et Raiffeisen, l'un et l'autre amenés à étudier le problème du crédit pour les pauvres gens par le triste spectacle de la misère qui régnait autour d'eux. Tous deux conclurent que la solution se trouvait dans l'effort collectif de la population elle-même. Les différences existant entre les deux systèmes résultent de l'application des principes coopératifs, tantôt aux petits cultivateurs et tantôt aux ouvriers des villes.

Vers 1885, "les révélations déplorables faites devant les tribunaux de Montréal et d'autres villes, où de malheureux emprunteurs étaient condamnés à payer à d'infâmes usuriers des taux d'intérêt s'élevant à plusieurs fois cent pour cent pour des emprunts insignifiants"¹, déterminèrent un journaliste de Lévis, Alphonse Desjardins, à se consacrer au problème du crédit pour les prolétaires; il se mit donc à l'étude des œuvres de Schulze-Delitzsch et de Raiffeisen. "Après quinze longues années d'incessantes études, persuadé qu'il possédait les connaissances théoriques nécessaires et d'ailleurs induit à agir par plusieurs des chefs du mouvement en Europe,"² M. Desjardins fonda la Caisse Populaire de Lévis, en décembre 1900. Cette première société de crédit mutuel du nord de l'Amérique a fonctionné à Lévis sans interruption, depuis sa création, et sans avoir jamais subi la moindre perte. Ayant débuté avec un capital de \$26, la société pouvait prêter en 1924 \$653,124 et ses bénéfices bruts s'élevaient à \$74,000. Elle versait un dividende de 7 p.c. sur ses parts de \$5. Etant donné le but particulier de cette société, il est intéressant

¹ Alphonse Desjardins: "La Caisse Populaire"; Fondation Russell Sage, New York, 1914.

² Ibid.